



LA BRICHE

Une pomme de discorde entre Épinay et Saint-Denis

Ancien lieu-dit d'Épinay situé au bord de la Seine du côté de Saint-Denis, la Briche est, à la fin du XVIII^e siècle, un hameau formé de quelques usines, d'un château et d'un moulin. Pôle dynamique, la Briche a excité la convoitise de Saint-Denis, qui a tenté à plusieurs reprises de le ravir à Épinay-sur-Seine.

L’ affaire commence sous la Révolution. Le citoyen Ozenne, qui habite le château de la Briche et possède un cochon, est perplexe : la municipalité d’Épinay et aussi celle de Franciade (nom de Saint-Denis pendant la Révolution) veulent toutes deux réquisitionner son cochon pour l’envoyer aux armées de la République. Le 8 floréal an II (30 avril 1794), il fait part de son embarras à la municipalité d’Épinay. Celle-ci est catégorique : elle a seule le droit de réquisitionner son cochon. Mais Franciade, qui revendique la Briche en vertu d’une loi du 13 août 1792 qui a rattaché le château de la Briche à la « paroisse » de Saint-Denis, demande l’arbitrage

du district (subdivision du département). Elle invoque aussi un décret de 1790 qui a affecté la Briche au canton de Saint-Denis alors qu'Épinay fait partie du canton de Pierrefitte.

Des bornes très anciennes

Une enquête est ouverte. Épinay fait remarquer que la limite entre les deux communes a été matérialisée par des bornes très anciennes, remontant à l'époque où le territoire d'Épinay relevait de la seigneurie de Montmorency et celui de Saint-Denis de son abbaye. Aucun arbitrage n'étant rendu, Franciade fait comme si la Briche lui appartenait. Sur plainte d'Épinay en 1796,

le département ouvre une nouvelle enquête qui ne débouche toujours sur aucune issue. En 1802, un arrêté des Consuls – ce sont trois consuls, dont Bonaparte, qui maintenant gouvernent la France – enjoint de régler définitivement les litiges concernant les limites des communes. Deux ans plus tard, le préfet de la Seine ordonne une enquête pour régler le cas de la Briche. La ville de Saint-Denis fait remarquer que le lieu, fréquenté par de nombreux ouvriers, a « *besoin d'être surveillé, et que la police y serait mieux exercée par le Maire de Saint-Denis que par celui d'Épinay qui s'en trouve fort éloigné.* » Mais les entrepreneurs de la Briche sont opposés à l'annexion du hameau par Saint-Denis. Leur raison, c'est qu'ils ne veulent pas être soumis à l'octroi que projette la municipalité de Saint-Denis et qui les obligerait à payer des taxes sur leurs marchandises. Le maire de Saint-Denis se montre sensible à leur argumentation et renonce finalement à sa prétention. Le sous-préfet, bien que partisan de l'annexion, doit y renoncer et, en 1807, le préfet prend un arrêté maintenant les limites existantes.

Le fort de la Briche

Mais l'affaire rebondit quarante ans plus tard. En 1843, l'armée construit sur le territoire d'Épinay, le fort de la Briche, qui entoure le hameau. En 1847, le ministère de la Guerre estime qu'il faut rattacher le fort à Saint-Denis, sur le territoire de laquelle se

trouve déjà le fort de la Double-Couronne, raccordé au fort de la Briche. Le conseil municipal d'Épinay proteste. Mais en 1851 une loi annexe le fort à Saint-Denis. Le sous-préfet s'apercevant que le hameau de la Briche forme désormais une enclave dans le territoire de Saint-Denis, incite le maire de cette ville à demander la réunion du hameau à sa commune. Mais en 1856, le baron Haussmann, préfet de la Seine, refuse cette annexion. Saint-Denis proteste et en 1858 le préfet accepte d'ouvrir une enquête. Les industriels de la Briche forment alors une pétition contre le projet d'annexion. Le conseil municipal d'Épinay proteste énergiquement, accusant Saint-Denis de « *vouloir s'enrichir aux dépens d'Épinay, tout en surchargeant d'impôts les propriétés et les habitants du hameau de la Briche.* » L'enquête aboutit au statu quo. En 1872, Saint-Denis tente une nouvelle fois de relancer le projet d'annexion de la Briche à son territoire, mais sans plus de succès que précédemment.

Commune indépendante

En 1894, la question de la Briche est de nouveau à l'étude au ministère de l'Intérieur. L'ouverture du boulevard de la Briche (devenu le boulevard Foch) a donné plus d'extension à l'ancien hameau devenu un quartier de la ville. Se sentant éloignés du centre-ville, les habitants réclament que leur quartier soit érigé en commune indépendante. La municipalité d'Épinay, un peu effarouchée par la population ouvrière du lieu, n'y serait pas vraiment opposée. De son côté, la ville de Saint-Denis, qui ne tient pas à augmenter le chiffre de sa population parce cela aurait pour effet d'augmenter les patentes – les impôts payés par les commerçants et les industriels –, renonce à faire valoir ses droits sur la Briche. L'affaire restera sans suite.

En 1926, une loi déclasse le fort de la Briche au point de vue militaire. Sollicité de donner son avis sur un projet d'aménagement des terrains du fort, le conseil municipal d'Épinay en profite pour émettre le vœu que ces terrains soient réincorporés à son territoire. Deux ans plus tard, il renouvelle ce vœu à l'occasion du renouvellement du cadastre, sans plus de succès. Il est vrai qu'il faudrait une loi pour qu'Épinay retrouve ses anciennes limites, procédure compliquée.

Le fort de la Briche constitue toujours une enclave de la ville de Saint-Denis dans le territoire d'Épinay, mais l'ancien hameau, qui abrite aujourd'hui l'Hôtel des Lavandières et la société Naf Naf, veille encore sur l'entrée d'Épinay à l'emplacement fixé jadis par les sires de Montmorency et les abbés de Saint-Denis.

UN HAMEAU LONGTEMPS DISPUTÉ

